Envoyé en préfecture le 21/12/2018

Reçu en préfecture le 21/12/2018

Affiché le

ID: 059-215903691-20181219-DELIB19122018_6-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DECEMBRE 2018

NOMBRE:

• de Conseillers en exercice 27

de présents 20

de votants 24

L'an deux mil dix huit

Le dix neuf décembre

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation

légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe Maire

OBJET

PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS Etaient présents: BAILLEUX A. BAUDRIN P. FAILLON J. DOLEZ C. DELANNOY JM. DUMOULIN H. SALADIN B. COLLET C. SPOTO S. THUILLET MP. DE MULDER A. RAMEZ D. PREUVOT R. COLOMBEL L. GARNERONE L. MONTAY G. COLLET Ch. DESROUSSEAUX C. MULON M. MUSY F.

Etaient excusés : MOREAU G. RIFF C. HAMADI A. PREVOT V.

Procurations respectives à : DE MULDER A. PREUVOT R. COLLET Ch. COLLET C.

Le Maire certifie que le compterendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 20/12/2018

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 13/12/2018

Etaient absents non excusés : GOBERT J. NATHIEZ V. DEBIONNE M.

Un scrutin a eu lieu, M. RAMEZ Damien a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée que suite à la réussite à l'examen professsionnel d'animateur principal de 2ème classe d'un agent, il propose de créer un poste d'animateur principal de 2ème classe à temps complet et de modifier comme suit le tableau des effectifs.

PERSONNEL A TEMPS COMPLET

- 1 directeur général des services (emploi fonctionnel)
- 1 attaché principal
- 2 rédacteurs principaux de 1ère classe
- 2 rédacteurs
- 1 adjoint administratif principal de 1ère classe
- 2 adjoints administratifs principaux de 2ème classe
- 3 adjoints administratifs

- 1 brigadier chef de police

- 1 technicien principal de 1ére classe
- 2 techniciens principaux de 2ème classe
- 1 technicien
- 1 agent de maîtrise principal
- 1 agent de maîtrise
- 1 adjoint technique principal de 1ère classe
- 5 adjoints techniques principaux de 2ème classe
- 6 adjoints techniques
- 1 animateur principal de 2ème classe
- 1 animateur territorial
- 1 adjoint d'animation

PERSONNEL A TEMPS INCOMPLET

- * 16 H 00 HEBDOMADAIRES:
 - 1 adjoint technique
- * 17 H 30 HEBDOMADAIRES:
 - 1 adjoint administratif
- * 21 H 00 HEBDOMADAIRES:
 - 1 opérateur des activités physiques et sportives principal
- * 22 H 30 HEBDOMADAIRES:
 - 2 adjoints techniques
- * 27 h 30 HEBDOMADAIRES:
 - 2 adjoints techniques
- * 28 h 16 HEBDOMADAIRES:
 - 2 agents spécialisés des écoles maternelles principaux de 2ème classe
 - 7 adjoints techniques

Vote: à l'unanimité

Fait en séance les jour, mois et an que dessus. Pour extrait certifié conforme, MAING, le 20 décembre 2018 La Directrice Générale des Services,





Envoyé en préfecture le 21/12/2018 Reçu en préfecture le 21/12/2018

Affiché le

ID: 059-215903691-20181219-DELIB19122018_6-DE